

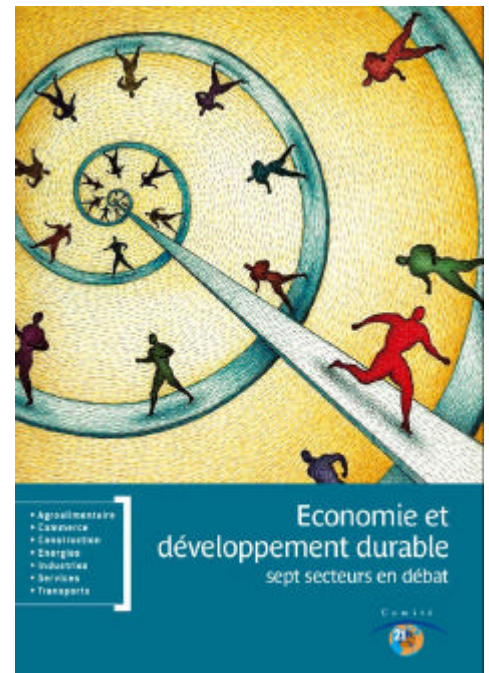
Paris, le 27 juin 2005



Communiqué de presse

« ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE :
SEPT SECTEURS EN DEBAT »
UNE NOUVELLE PUBLICATION DU COMITE 21

Edition du Comité 21
Directeur de la publication : Anne-Marie Sacquet
Auteurs : Anne-Marie Sacquet et Nicolas Blanc
Avec le soutien de l'ADEME
224 pages - 21 euros



Si le développement durable est aujourd'hui entré dans la sphère publique et dans les structures de management, l'analyse de ses enjeux par secteur d'activités reste émergente en France. Le Comité 21*, avec une centaine de ses adhérents, s'est livré à l'exercice en 2004 et vient de publier état des lieux et recommandations pour sept secteurs : agroalimentaire, commerce, construction-habitat, industries, services, énergies, transports.

Constat : il y a urgence à moderniser la France. Malgré les progrès technologiques enregistrés ces dernières années, les inerties institutionnelles et culturelles freinent les mutations à entreprendre. Agriculture biologique, HQE, énergies renouvelables, écologie industrielle peinent à trouver leur marché en France. Les filières de l'économie sociale et de l'environnement, pourtant génératrices d'emplois et de compétitivité, sont en mal de développement.

Quelles réponses opérationnelles construire face aux enjeux socio-économiques, sanitaires, climatiques ? Comment réformer nos modes de décision et d'évaluation ? Acteurs économiques, territoriaux, associatifs partagent leurs diagnostics et émettent des recommandations.

L'ouvrage met l'accent sur la nécessité d'engager des mutations institutionnelles, de moderniser le tissu industriel de la France et de renforcer la participation des opérateurs socio-économiques à l'élaboration des choix d'infrastructures et de production.

** Le Comité 21 -Comité français pour l'environnement et le développement durable- réunit 320 adhérents répartis en quatre Collèges : entreprises, collectivités, associations, établissements publics et médias. Cette association a pour mission d'accompagner les décideurs français dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable. Son action est structurée autour de quatre axes : l'éducation au développement durable ; l'ancrage du développement durable dans les territoires ; le développement économique responsable ; la coopération euro-méditerranéenne. Il publie deux à trois ouvrages par an et anime deux sites d'information : www.comite21.org – www.agenda21france.org. Il fêtera son 10^{ème} anniversaire le 24 novembre prochain au Centre de Conférences Internationales à Paris.*

Relations presse :

Anne-Marie Sacquet - tél : 01 55 34 75 21 - sacquet@comite21.org

Nicolas Blanc - tél. : 01 55 34 75 29 - blanc@comite21.org

**Comité 21 – Comité français pour l'environnement et le développement durable –
132, rue de Rivoli – 75001 Paris. tél. : 01 55 34 75 21 – fax : 01 55 34 75 20 – comite21@comite21.org
www.comite21.org – www.agenda21france.org**